

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier: Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général: VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général: V.-E. BEAUPRÉ, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2ème Vice-président général: J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général: GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

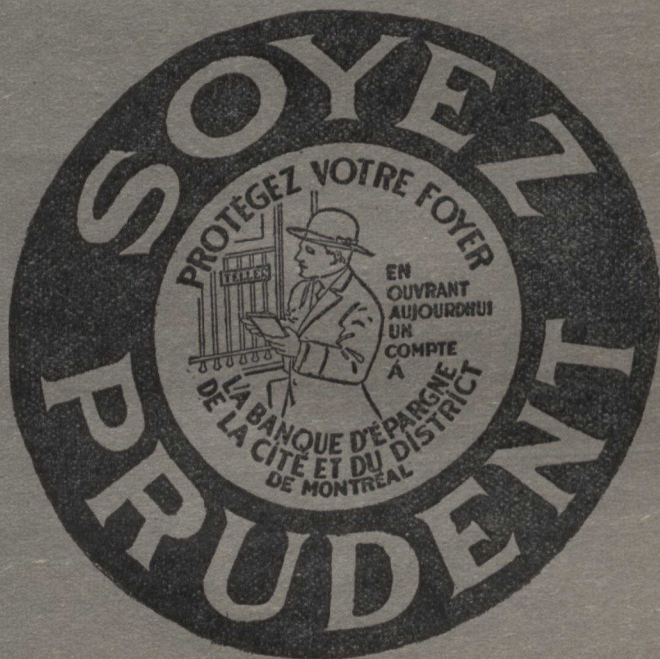
Trésorier général: JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville. — E.-P. LACHAPELLE, D. M., 267, ouest, rue Prince-Arthur. — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes. — VICTOR DUBÉ, professeur, 214, rue Berri. — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes. — OMER HÉROUX, journaliste, 43, rue Saint-Vincent. — ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue Saint-Jacques.

Chef du Secrétariat: EMILE MILLER, bureau I, Monument National.

Sous-chef du Secrétariat: JOS. DURAND, bureau I, Monument National.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ: Caisse Nationale d'Economie. — Caisse de Remboursement. — Compagnie du Monument National. — Société Nationale de Fiducie.



Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 14.

MONTRÉAL, MAI 1917.

No 5.

CONCOURS DE POÉSIE

Rapport du jury

Ce concours de poésie — il fallait peut-être s'y attendre — oblige à beaucoup de modération dans l'éloge. Disons-le franchement : il ne vaut pas les premiers concours de prose. Sur le grand nombre des pièces soumises au jury, 27 à grand'peine ont trouvé grâce au premier triage ; 4 ont paru dignes de la couronne.

Le jury accorde les premières palmes à l'ode de *Marichette* (Mlle Laura Ducharme, Joliette). Le poème n'est point sans défaut. Le dessin en pourrait être plus précis ; la troisième strophe fait trop fléchir la ligne du développement. Mais l'ensemble se relève par la délicatesse discrète et pourtant profonde du sentiment, par la sincérité et la douceur de l'émotion, par l'élan d'un rythme d'excellent souffle.

Toute autre est l'ode en triptique de *Roland* (abbé Arthur Lacasse, Saint-Tite-des-Caps). C'est de la grande poésie sonore et oratoire. Elle est plus riche d'idées, plus étoffée. Et Roland fut sans doute passé l'épée haute au front de tous ses concurrents, si, jusqu'à la fin, des mêmes lèvres fermes, il avait su tenir son olifant. Mais l'inspiration est inégale. Si la première partie est belle et chaude comme un chant d'épopée, déjà la deuxième ne s'élève plus si haut ; et la dernière, en quelques-uns de ses vers, sent le thème et le factice. Roland n'obtient donc que le deuxième prix.

Avec l'ode d'*Anatole* (Emile Gagnon, E. E. L., Québec), " Au petit Canadien-français ", nous revenons à la poésie sentimentale et gracieuse. Les petites strophes s'en vont à tire d'ailes, en jetant leurs notes claires et fines. Pourquoi faut-il que le développement soit d'une rhétorique trop élémentaire ?

Elle est douce comme le bruit...
Elle est sonore comme un chant...
Elle est claire comme un ruisseau...
Elle chante comme le vent...

Et nous devons signaler au jeune poète quelques longueurs, des incohérences de figures, des fautes contre la langue et la prosodie traditionnelle. Le jury accorde la première mention honorable à M. Arthur Gagnon.

Paysanne (Mlle Blanche Lamontagne), mérite d'être classée quatrième, malgré l'air trop visible d'improvisation qu'a gardé son essai *Douce parlure*. Sans doute que le dessin du poème se ressent, lui aussi, de procédés trop faciles. Mais les strophes toutes simples révèlent une main experte. Et Mlle Blanche Lamontagne méritait la deuxième mention honorable, pour le parfum rustique de sa poésie, pour l'élégance aisée de ses vers, dont quelques-uns les plus beaux peut-être, de tout le concours, et aussi pour la simplicité ingénue de son inspiration.

Et voilà, quatre essais, et ce sont les seuls que le jury croit devoir proposer aux couronnes de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Cependant, ne crions ni trop vite, ni trop fort à l'échec. Les poètes sont des êtres d'exception, des talents d'élite que Dieu multiplie avec discrétion. Décidément, il faut plus de courage et moins d'esprit pour commettre de mauvais vers que pour faire de la mauvaise prose. Puis, le sujet du présent tournoi : *Une ode à la langue française*, pour fécond et inspirateur qu'il pût paraître, n'en portait pas moins la tare originelle. On sait les caprices de l'inspiration. Il y a des heures où le poète écouterait vainement dans son cœur l'écho de son génie. Et le sujet le plus riche et le plus suggestif deviendra l'aridité même, pour peu qu'on le propose comme un thème. Peut-être la Société Saint-Jean-Baptiste ferait-elle mieux à l'avenir de moins circonscrire l'effort des concurrents, et d'offrir simplement ses couronnes à la meilleure oeuvre poétique d'inspiration nationale.

Cela ne veut pas dire que tout soit médiocre en ces poèmes du dernier concours. Puisque nous y avons rencontré un bon nombre de tout jeunes talents, c'est un faisceau d'encourageantes promesses. La langue maternelle, ils l'ont célébrée sur tous les instruments en tous les modes. Assurément nous n'avons pas à nous plaindre de la trop grande uniformité des thèmes. Nous y avons trouvé de tout, depuis la pompeuse ode historique, orchestrée à grand effet jusqu'à l'ode sentimentale et gracieuse à l'envol léger et fluide. Quelques-uns des concurrents se sont engagés bravement dans une revue d'histoire ; ils nous ont montré la langue s'enrichissant, à travers les siècles, de tous les apports glorieux de la race française. D'autres ont célébré le verbe français pour la beauté harmonieuse de ses vocables, et plus que tous les sons épandus dans l'univers ou créés par l'art, ils aiment et chantent les harmonies de la *délicieuse parlure*. D'autres ont essayé de monter plus haut ; ils ont ambitionné

une origine surnaturelle pour la langue de leur amour, et ils nous ont fait voir les esprits célestes et Dieu lui-même faisant appel aux plus nobles éléments pour la création des mots français. Chez d'autres enfin, en plus petit nombre, le vers s'emplit de toutes les colères et de tous les sombres pressentiments de l'heure et le poème devient un appel claironnant à la défense de notre parler.

On n'a pas reculé, non plus, devant les rythmes les plus compliqués. Nous avons même cueilli au passage quelques sonnets, les uns d'assez bonne facture, les autres inférieurs à un long poème. Ces louables efforts attestent tout de même un souci et une connaissance plus parfaite du métier. Il y a quelque chose de plus ailé dans la phrase poétique, de plus aérien dans les mots. Le vocabulaire s'élargit, l'élan devient plus généreux. Peu à peu nous nous éloignons de ces graves et pesantes allures par où trop de nos anciens poètes s'apparentent aux froids versificateurs.

Ce qui est moins heureux, c'est la pauvreté trop générale de la pensée. S'il n'en fallait accuser trop souvent la jeunesse des concurrents, ce serait à redouter la menace d'une grave hérésie esthétique. De grâce, que nos écrivains en vers n'oublient pas les traditions du clair génie français. Non, l'habileté de la technique, fût-elle poussée jusqu'à la virtuosité, ne saurait nous rendre l'idéal du poète. La poésie ne peut que déchoir à se vider de l'idée pour se faire la rivale d'arts inférieurs. Elle est le premier des arts parce que nul autre ne sait rendre comme elle la beauté de la pensée qui tient à la beauté de l'âme. Et le plus sûr moyen d'ajouter à la beauté durable de ses poèmes, c'est d'ajouter à la puissance et à la noblesse de son esprit. Si donc nos jeunes poètes veulent devenir de grands poètes, ils ne doivent pas hésiter devant la plus haute culture; ils sauront se plier en plus à la nécessité de la discipline traditionnelle, " hors laquelle, comme dit Auguste Dorchain, en aucun pays et en aucun siècle, n'a existé la toute-puissante formule incantatoire, l'incomparable instrument de beauté qu'on appelle le vers. "

Quand ils seront convaincus que la poésie, comme la prose, se nourrit avant tout de moëlle intellectuelle, ils auront horreur de cette rhétorique facile où l'abondance verbale, le scintillement des mots rares et la magie du vers voilent encore mal une indigence profonde. Ainsi, dans le dernier concours, quelques-uns passent en revue tous les sons de la nature, pour exalter trop brièvement, dans la finale d'une dernière strophe, le son du verbe français; d'autres ont fait l'énumération de toutes les beautés de notre pays pour leur préférer la splendeur de notre parler. Ces amplifications qui sentent le procédé d'école, valent encore moins qu'elles ne coûtent.

C'est malgré tout, sur une note optimiste que nous voulons clore le premier concours de poésie. Et nous rappelons à nos poètes la grandeur de leur mission. Puisqu'ils peuvent atteindre à la plus haute puissance de l'art, ce sont eux, les poètes, qui donneront plus que les autres, à notre âme française, la survivance immortelle. Plus que les autres, par la magie souveraine de leur oeuvre, ils nous rendront à nous-mêmes la fierté de notre culture, la beauté de la patrie et de son passé, et, par tout cela, les formules décisives du devoir.

Pour le jury,

Abbé LIONEL GROULX,

11 mai 1917.

Professeur à l'Université Laval de Montréal.

1642 — 1917

Après avoir refusé d'accorder une subvention, afin de célébrer le 275^e anniversaire de la fondation de notre ville, le Conseil municipal s'est ravisé. A sa séance du 7 mai, il votait les fonds nécessaires pour permettre d'exécuter une fête digne des souvenirs qu'il faut commémorer.

Le comité de célébration, recruté parmi les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et ceux de la Société historique de Montréal, vient d'arrêter le programme de ces fêtes qui comprendra, le 17 mai, à 10 heures : messe pontificale à Notre-Dame, à laquelle officiera Mgr Gauthier, évêque auxiliaire.

Comme c'est un jésuite, le P. Vimont, qui dit la première messe sur l'île de Montréal, — exactement sur la place Royale —, le comité a invité un prêtre de la compagnie de Jésus, le P. Papin-Archambault, pour donner le sermon de circonstance.

A 3 heures de l'après-midi, promenade historique à travers le *vieux Montréal*, dont les monuments, les lieux mémorables auront été décorés. Les visiteurs consulteront en guise de *cicerone* un plan explicatif de la *cité des commencements*, qu'a tracé l'archiviste du palais de justice, M. E.-Z. Massicotte. Enfin, le soir, au parc Lafontaine, concert donné par la fanfare du 65^e régiment.

Le lendemain, vendredi 18 mai, le comité de célébration et ses invités se réuniront à l'hôtel de ville, d'où ils partiront en voitures à 10 heures. On se rendra d'abord au monument de Maisonneuve, où le maire déposera une couronne et prononcera une brève allocution. Les délég-

gués se dirigeront ensuite vers l'obélisque de la place d'Youville, où M. Victor Morin, président général de la Saint-Jean-Baptiste et de la Société historique, M. W.-B. Lighthall, président de la Société des Antiquaires, déposeront à leur tour des couronnes puis évoqueront les débuts de notre ville. La cérémonie s'achèvera devant la statue de Jeanne Mance, à l'Hôtel-Dieu, où un délégué de l'Université Laval déposera également, une couronne et prononcera un discours.

Le comité prépare aussi l'érection de 50 tablettes commémoratives qui rappelleront les endroits mémorables de Montréal.

Nos concitoyens pourront donc repasser l'histoire de notre ville et accorder quelques moments à se ressouvenir de ses fondateurs, dont la confiance en l'avenir, et l'amour du sacrifice devaient assurer le développement de cette métropole.

LA RÉDACTION.

LE VOLUME DE LA CORVÉE

Comme son prédécesseur la *Croix du chemin*, la *Corvée* qui sera mise en vente le 21 mai, est un volume de 240 pages, illustré à profusion et d'un extérieur tout à fait attrayant.

Voilà pour l'apparence du livre. Faut-il dire que la matière en est des plus belles ? Car ce produit du deuxième concours de la Société Saint-Jean-Baptiste l'emporte sur le premier, par le nombre des essais vraiment bien écrits, qu'ont inspirés nos traditions nationales.

“ On comprendra mieux, dit M. l'abbé Emile Chartier, rapporteur du jury, l'énorme service que rendent des joutes pareilles, quand on saura d'abord que les auteurs ont traité les sujets les plus divers : abat-tage de l'orme, levage de la grange, “ plumage ” des oies, “ épluchette ” du blé-d'Inde, charroyage de l'érable, fenaison, “ renchaussement ” du cimetière, “ piqûre ” de couvre-pieds, toutes les formes de corvées ont été abordées. De quarante travaux, sur les soixante présentés, on pourrait extraire des passages vivants, des scènes pittoresques, des dialogues entraînants, des tirades véritablement émues. Et ces soixante essais proviennent des régions les plus diverses, du nord de Montréal aussi bien que du bas de Québec, du voisin Ontario comme de l'Ouest lointain. Constatation plus consolante encore, c'est que, si les essais classés les premiers sont l'œuvre de gens mûris par l'âge et l'expérience, la plupart ont pour auteurs des jeunes, étudiants d'université ou simplement de collègue. C'est un heureux augure pour l'avenir. ”

“ Ce concours atteste que les vocations littéraires ne manquent pas chez nous. Elles attendent seulement l'occasion de se produire. Cette occasion, la Société Saint-Jean-Baptiste, n'eût-elle fait que de la fournir, mériterait encore la reconnaissance de tous les patriotes. ”

Livre de récompense idéal, livre que l'on emporte en vacances, livre que les parrains donnent à leurs filleuls et les tantes à leurs neveux, livre de l'ami à l'ami, livre que le patriote envoie à sa connaissance de langue anglaise, partout la *Corvée* sera bien accueillie. Qu'on s'empresse d'en retenir un exemplaire. En vente dans toutes les librairies, au prix de 75 sous l'unité ; 85 sous par la poste.

LE PETIT MONSIEUR

— Brrr ! il fait froid, vous savez, dit le père Servan en entrant dans la cuisine de la ferme. “ Il est fini l'été des sauvages et ben fini... N'importe ! j'suis content d'voir mon blé-d'Inde — et j'en ai gros e't'année — rendu dans la grainerie, tout prêt pour l'épluchette. Brrr ! j'suis tout transi... ”

Il ôta son chapeau, l'accrocha à un clou planté dans l'un des soliveaux au-dessus de sa tête, près du fusil ankylosé par la rouille et par l'âge, et se rapprocha du feu.

— Viens prendre une tasse de thé chaud, lui dit la mère Servan, une petite vieille aux mouvements vifs, à la personne proprette et dont les joues, encore rondes, avaient l'air de pommes d'apis mûres.

— T'as raison, répondit Servan. “ Ça m'réchauff'ra. ” Il ajouta une nouvelle bûche d'érable à celle qui brûlait déjà allègrement dans le poêle, puis s'alla mettre à table, traînant sa chaise sur le plancher.

— Ah ! l'temps change vite, dans not' pays ! s'écria-t-il. “ C'matin il faisait presque chaud, il faisait beau et c'soir, nous v'là enfermés comme si c'était l'hiver, contents d'boire une goutte de thé pour réchauffer la pauvre carcasse qui s'en va... Tout d'même, c'est bon ce changement... Cette chaleur, ce silence, ce poêle qui ronfle... Ca nous change de l'été. Et ça m'rappelle un tas d'choses... des choses ben loin, aujourd'hui, des figures, des souvenirs... ”

Un moment il sirota son thé avec béatitude, puis, se retournant vers une jeune fille qui s'occupait activement de la table, il ajouta gaiement :

— Dis donc, Yvonne ? Si on appelait une courvée pour l'épluchage de c'blé-d'Inde ? Est-ce que ça t'irait, toi ?

— Oh ! oui ! approuva la femme, “ Faisons une épluchette ! ”

— Tu n'dis rien, Yvonne ?

— Mais je veux bien, parrain, répondit la jeune fille, toute rougissante de plaisir. — “ On mangera de la tire ? ”

— Tant qu'on voudra !

— Et nous danserons ?

— Des gigues, des quadrilles, oui, ma fille, si l'on veut.

— A quand la fête ?

— Mon Dieu, l'plus tôt possible. Samedi soir ferait ben not'affaire, répondit Servan. Qu'en dis-tu ?

— Hum ! l'temps est ben court pour avertir les jeunes gens, reprit la mère. C'est aujourd'hui jeudi...

— Oh ! il suffira d'le dire à Louis Valande, demain matin, et tout l'monde le saura du village à la ville. C'est mieux qu'un journal que c'gars-là : c'est un télégraphe !

Servan se leva de table, alla chercher sa pipe sur le banc des seaux, prit un tison dans la braise du poêle, le posa sur le tabac dont sa pipe était encore à demi remplie, aspira avec force la fumée, puis alla s'asseoir posément dans l'ombre, réchauffé, content, fermant les yeux de bien-être et de volupté.

Prestement la table se débarrassait dans un cliquetis réjouissant de vaisselle entrechoquée, mais Servan, qui s'y plaisait d'habitude, bientôt ne l'entendit plus, perdu dans un rêve étrange et doux. De toute son âme il écoutait parler sa maison, son foyer, la voix de ses vieux meubles qui semblaient craquer d'aise dans la chaleur grandissante, de ses murs, des marches de son escalier où tant des siens étaient passés ; de son seuil ; de son vieux poêle de Trois-Rivières dans lequel sa grand'mère avait fait son pain ; que sa mère avait utilisé, que sa femme utilisait encore — et de toutes ces voix, ces visions, ces souvenirs, prenait corps, se concrétisaient les formes familières de ses grands parents, de son père, de sa mère, des enfants qu'il avait perdus, et, tout à coup, se sentant prêt à pleurer, Servan se leva brusquement et se rapprocha de la table.

— C'qui m'fait l'plus d'peine, dit-il, suivant son idée, “ c'est que not'garçon ne pourra pas venir à c'courvée-là... V'là trois ans j'me souviens qu'il s'était ben amusé, l'bougre... Tu te souviens, Yvonne d'la cour qu'il te faisait ? Hein ? Que veux-tu ! c'est sa façon, à lui, d'montrer son affection... Puisqu'il t'aime, le gars...”

— Voyons, parrain ! se récria la jeune fille.

— Eh ben, quoi ? C'pas défendu d's'aimer, il me semble...

— Pour ça non, approuva la mère Servan affectueusement. “ C'est même une grande joie pour nous autres, pauvres vieux, d'savoir que not'garçon, quand il prendra not'place sur la ferme, sera ben éduqué, ben avantageé et ben marié...”

— Quand ton père est mort, suivant ta mère de près, hélas ! reprit Servan, s'adressant à la jeune fille, je lui ai promis de faire de toi ma fille — notre fille — et je tiendrai ma promesse.

Le coeur gros d'une émotion mêlée de peine et de reconnaissance, Yvonne s'était arrêté dans son travail et songeait.

— J'y pense ! s'écria la mère, " si tu envoyais un mot au garçon ? Il pourrait demander un congé au collège et venir passer l'samedi et l'dimanche avec nous. Comme ça il serait d'la courvée, l'pauvre p'tit....

— T'as raison ! cria Servan, enthousiasmé, " il faut qu'André vienne à c't'épluchette et qu'il s'amuse encore... " Quand tu auras fini ton ouvrage, Yvonne, tu nous écriras un mot pour André, hein ?

— Tout de suite, parrain.

Et la jeune fille, après avoir été chercher ce qu'il fallait, s'installa au bout de la table, la plume levée, songeant. Puis, lentement elle se mit à écrire, énonçant tout haut, à mesure, les phrases qu'elle écrivait afin d'être bien comprise des deux vieillards, qui s'étaient rapprochés et suivaient avec intérêt le tracé des caractères sur le papier. A tout moment ils approuvaient de la tête, pleins d'admiration pour le talent de la charmante enfant qu'ils aimaient comme leur propre fille et qu'ils voyaient déjà à la tête de leur ferme, heureuse épouse, bonne mère et fermière renommée.

Le lendemain, Servan rencontra Louis Valande au village. — J'compte sur toi pour faire connaître ma courvée, Louis... C'est pour samedi soir. Et sur la réponse enthousiaste du gars d'aller le dire partout, il rentra chez lui.

— Ça marche ! s'écria-t-il en entrant. On aura foule samedi. C'est Louis qui me l'assure. Où est Yvonne ?

— Dans la cuisine d'été, répondit la mère Servan.

— J'vas la trouver.

— T'as mis la lettre d'André à la poste ? cria la mère, juste au moment où Servan sortait.

— Mais oui ! C'question ! répliqua-t-il.

* * *

Le samedi, André Servan arriva vers six heures du soir, frais, rose et mis comme un monsieur de la ville. La mère en eut un éblouissement. Elle courut à lui et l'embrassa sur les deux joues. Non moins glorieux, mais plus calme, le père se contenta de lui serrer énergiquement la main. Yvonne, accourue de la cuisine, toute rose d'émotion, allait tendre ses joues au jeune homme, comme elle en avait l'habitude à chacune de ses visites, mais cette fois André lui tendit la main avec un tel parti pris de froideur et de cérémonie, qu'elle s'arrêta net, toute saisie.

— Mais embrassez-vous donc ! En v'là des manières ! s'écria Servan. Comme si vous étiez des inconnus l'un pour l'autre... Des enfants qui ont été élevés ensemble. Embrassez-vous tout d'suite !

André se mit à rire et courut à Yvonne qui se dérobait déjà.

— Comment donc ! mais je ne demande pas mieux ! s'écria-t-il. “ Allons, viens embrasser ton grand frère ! dit-il plus bas la jeune fille, en lui coupant la retraite. A ce terme de grand frère, Yvonne s'arrêta, baissa les yeux, se laissa embrasser, pâle et froide, puis s'en alla lentement vers la cuisine attenante. Les deux vieillards se regardèrent avec surprise, inquiets, ne comprenant rien à ce qui se passait.

— Qu'est-ce qu'elle a donc, la p'tite ? dit la mère Servan. “ Lui as-tu dit quelque chose de déplaisant, André ?

— Mais non, répondit le jeune homme avec indifférence. “ Elle est intimidée, sans doute... ”

— C'est curieux, reprit Servan. “ Je va aller lui parler. ”

— Laisse donc, père ! Elle va revenir... J'ai faim ! Mère, as-tu de tes bonnes tartes aux pommes à m'offrir ?

— Mais oui, j'en ai, s'écria joyeusement la mère. Tiens, va te mettre là, à ta place... Seulement ne va pas manger à ta faim. André : garde un peu d'appétit pour le réveillon.

— Oui, ajouta Servan. “ Nous allons nous amuser ce soir. Après l'épluchette, le réveillon, et vive le plaisir ! ”

A table, André parla du collège, de ses maîtres, de ses camarades, de ses brillantes relations... Il se vanta avec la suffisance puérile et maladroite du petit jeune homme, dont la tête s'est enflée aux dépens du cœur et de l'intelligence, et qui s'ignore encore profondément.

— Et l'on n'a pas fait de difficulté, au collège, pour te donner congé ? demanda Servan.

— Non. Mais mes camarades se sont moqués de moi quand ils ont su qu'il s'agissait d'une épluchette, d'une “ courvée ” comme vous dites si drôlement... Pourquoi une épluchette ?

— Comment ! pourquoi ? s'écria la mère, suffoquée.

— Ça ne se fait plus guère, continua André. “ Pourquoi ne pas acheter une de ces machines américaines qui font tant de besogne en si peu de temps ? Les inventions existent pour qu'on s'en serve et la science... ”

— Laisse-moi donc tranquille avec ta science ! dit Servan, impatient. “ Tes inventions sont en train d'faire des automates, des machines avec nos habitants... ” Tu dis qu'les courvées s'en vont ? Tant “ pire ” ! C'est encore un peu de ce qui nous faisait contents, affables et “ recevants ” qui s'en va. Eh ben ! tant que j'vivrai, moi, la courvée

s'ra en honneur à la maison et c'est pourquoi j'en ai organisé une pour ce soir... L'école — la ville plutôt — t'a ben changé, mon gars?... J'me souviens que tu ne les dédaignais pas, les courvées, v'là trois ans... ”

— Peut-être. Mais j'ai vieilli, j'ai changé depuis... Je me suis instruit... Ça me paraît aujourd'hui un peu enfantin, un peu ridicule ce rassemblement, cette foule avec sa grosse gaieté, ses cris, ses jeux... Non! si je suis venu c'est à cause du congé que m'a procuré votre lettre, d'abord, et pour avoir le plaisir de vous revoir. Mais puisque corvée il y a, je veux bien en être, si cela peut vous faire plaisir.

Le père allait ajouter quelque chose, mécontent du ton de voix qu'avait pris son fils, mais il n'en eut pas le temps: une voiture venait de s'arrêter à la porte, chargée d'invités, à en juger par le bruit qu'on faisait, et il se contenta d'ajouter :

Il faut que ces jeunes gens s'amuse et soient bien reçus, André. Tu vas me faire le plaisir de quitter tes airs dédaigneux, et d'leur faire les honneurs d'la maison avec Yvonne.

— Tout de même, ne comptez pas sur moi pour les amuser, répondit André, avec dépit. “ Je n'en ai ni le goût, ni le courage... ”

— Ah! mon Dieu! pensa la mère. “ On m'a changé mon p'tit ! ” Et une inquiétude, soudain, la mordit au coeur: “ Est-ce que ce beau monsieur-là serait jamais un cultivateur, un habitant ? ”

— Bonsoir, m'sieu Servan ! bonsoir madame... Tiens ! bonsoir, André! T'as pas voulu manquer l'épluchette ?

Une trombe d'invités entraient dans l'immense cuisine où devait se faire la corvée. Les hommes parlaient haut, se serraient les mains avec la phrase consacrée sur les lèvres :

— Tiens! un tel? Comment ça va ?

— Bien, bien... et toi ?

Les femmes riaient entre elles, causaient en se regardant l'une l'autre de la tête aux pieds, détaillant chapeaux, figure et toilettes et toutes firent fête à André quand, commandé, poussé par le regard de sa mère, il se fut décidé à avancer. Mais les attentions tombèrent vite devant l'attitude ironique du jeune homme et l'on se tourna vers Yvonne qui recevait à la porte, les yeux un peu fatigués, mais souriante et très brave.

Les chapeaux, les manteaux, les pardessus s'enlevaient, s'empilaient aux clous, le long des murs, sur les chaises, sur les marches de l'escalier... On transportait des banes, des chaises; le poêle ronflait dans la pièce voisine; une allégresse flottait dans l'air et des senteurs alléchantes passaient, par intervalles, qui faisaient lever le nez aux gars et rire les jeunes filles.

— J'ai fait du cidre, c't'année, annonça Servan, quand tout le monde se fut installé. " J'paye une ronde avant d'se mettre à la besogne. Yvonne, continua-t-il, se tournant vers la jeune fille, " veux-tu aller tirer du cidre? C'est bon. Et nous, les gars, allons chercher les sacs de blé-d'Inde, à la grainerie. Viens-tu, André ?

Mais André fit la sourde oreille. Ce que voyant, Valande goguenarda :

— Faut pas qu'y salisse ses beaux habits! Allons-y, père Servan, nous et les gars.

— André n'nous a pas entendus, murmura Servan avec un peu de gêne.

Ils revinrent quelques minutes plus tard chargés de sacs de maïs bruisants et chevelus qu'ils versèrent en tas au milieu de la chambre, sur le plancher. Yvonne, aidée de la mère Servan, était déjà en train de passer le cidre aux invités. André se tenait à l'écart, l'air dédaigneux.

— Une danse ronde autour du tas d'blé-d'Inde! cria Valande en saisissant une jeune fille par la main.

— Oui, oui! une danse ronde! reprirent les autres.

— Allez-y ! dit Servan.

Et la danse ronde se forma, évolua, un peu folle et bruyante à cause du plancher de bois nu et des gros souliers qui le raclaient, mais pleine d'entrain et d'agreste poésie. On chanta " L'oiseau bleu ", " Mon père a tué le loup ", etc., etc., et quand on s'arrêta, plus d'un et plus d'une avaient soif d'avoir chanté. Encore une fois les verres de cidre circulèrent, puis chacun venant prendre son épi de maïs au monceau central, se mirent à le dévêtir proprement de son enveloppe. Les chaises et les bancs manquaient : les femmes prirent ce qu'on en put trouver, et les garçons, les hommes restèrent debout, derrière elles, ou s'assirent sur le parquet, en tailleur. Des rires éclatants fusaient, des petits cris, des exclamations... Partout on caquetait tandis que les mains travaillaient et, quand il se faisait la moindre accalmie, on entendait le bruit très doux, pareil à celui de la soie qu'on déchire, de l'enveloppe arrachée violemment du maïs mûr et sec.

André était disparu depuis un instant. Servan ne s'en aperçut pas tout d'abord, mais un des jeunes filles en ayant fait malicieusement la remarque, il s'empressa de s'informer.

— Ah! laissez-donc, père Servan, cria le fils Leroux, un voisin. " On sait bien qu'André n'est pas d'not'monde !... On peut bien l'excuser, vous savez... "

— Pas d'not'monde! s'exclama Servan, " pas d'not' monde ! " Apprends, mon gars, qu'André est fils d'cultivateur, d'habitant comme toi et qu'il ne s'ra pas autre chose... "

— J'vous d'mande pardon, m'sieu Servan, reprit Leroux. " Je n'ai pas dit ça pour vous offenser. Comme André n'paraissait pas s'plaire beaucoup à l'épluchette, j'ai cru... "

— C'est bon, dit le père, je n't'en veux pas. Et il ajouta, s'adressant principalement à sa femme: " Je va chercher André... "

Quelques minutes plus tard il rentra suivi de son fils. Servan avait l'air mécontent, tandis qu'André montrait une nervosité qui ne disait rien de bon.

— Ah! le v'là, m'sieu André! s'exclama Leroux, goguenard. " Il faut que tu trouves l'épis rouge, André! J'suis sûr que tu vas tomber dessus du premier coup... "

— Oui, oui, dit Servan, " les mains à la pâte! " Et sa voix prit un accent qui fit dresser les oreilles aux invités.

— Le fils Servan flanche à l'ouvrage, se dirent-ils. Et les jeunes filles se regardèrent entre elles, les unes avec surprise, les autres narquoisement. André rougit, mais s'approcha et se mit en devoir, lui aussi, de déshabiller les épis. Autour de lui, le tapage, un instant calmé, par cette scène, reprenait; les yeux brillaient, une chanson s'ébauchait, coupée par une exclamation, et Leroux continuait son monologue de beau garçon qu'on admire et qui s'en rend compte tout à fait. Il suivait des yeux le travail qu'accomplissait André, sachant probablement ce qui devait arriver, car tout à coup, il poussa un cri de triomphe.

— Il en a un! il en a un! André a trouvé un épis rouge!

— André? Un épis rouge?... C'est pourtant vrai! Viens voir, Yvonne...

Yvonne ne bougea pas, mais la mère Servan s'approcha, s'essuyant les mains à son tablier. Il y eut un silence curieux, plein de choses. Un rire étouffé fusa; des chuchotements se firent entendre.

— Tu sais, dit Servan à son fils, " que celui qui trouve un épis rouge doit aller embrasser son amie de coeur... "

— Oui, je sais, répondit André. " Mais je n'ai pas d'amie de coeur... "

— Pas d'amie de coeur! s'écria Servan. Et naïvement son regard alla vers Yvonne. Qu'est-ce que tu dis donc là, garçon ?

— C'est dommage qu'la ville soit si loin, dit Leroux, ironique. " André ne serait pas long à s'en trouver une... "

André se retourna vers lui avec colère: — Toi, Leroux, tu me ferais plaisir en gardant tes réflexions pour toi: je n'ai rien à te dire et tu n'as pas à parler...

— Oh! oh! voyons! dit Servan, s'interposant.

— J'vous d'mande ben pardon, m'sieu André, reprit Leroux, avec un salut cérémonieux qui fit rire les autres. " Permettez-moi d'aller mettre mes gants... Et puis, tu sais — et sa voix eut soudain un ton de défi — si tu ne veux embrasser personne, il faut le dire et me passer l'épi: j'embrasserai pour toi"...

— Fais done! dit dédaigneusement André. Et il lui tendit l'épi rouge.

Clac! Un gros baiser retentit qui jeta l'assemblée dans une gaieté folle. Puis l'on se remit à l'épluchette avec une énergie nouvelle. Tout à coup, André laissa tomber furtivement l'épis dont il venait d'entr'ouvrir l'enveloppe et s'empressa d'en prendre un autre. Mais Leroux, qui devait être pour quelque chose dans ce hasard extraordinaire, jeta le cri d'alarme.

— André en a trouvé un autre !

— Un autre épis rouge! Mais il n'y en a donc que pour lui? cria la mère Servan de loin. Ah! ben, j'espère que c'fois-ci, tu vas l'embrasser !

— Qui? demanda Leroux, railleur.

— Je n'ai pas trouvé d'épi rouge, dit André, avec dépit. " Voyez plutôt.

— Et celui que tu viens d'laisser tomber? s'écria Leroux. Je le vois d'ici... Il est rouge comme la joue d'ta voisine...

André hésita. Un moment il eut l'envie folle de jeter l'épi qu'il tenait à la tête de celui qui le raillait là-bas, du regard, mais il se contenta. Rapidement, il se pencha vers sa voisine, l'embrassa sur les deux joues, puis regarda autour de lui avec défi. Il y eut un moment de surprise, puis tous les yeux se tournèrent vers Yvonne qu'on venait de voir à deux pas du groupe, mais qui tournait le dos, maintenant et paraissait très occupée. Encore une fois les époux Servan se regardèrent, une immense surprise dans les yeux.

Le tas de maïs était presque épuisé. Servan s'avança :

— C't'assez pour l'moment. Un quart d'heure de r'pos, puis viendra l'rèveillon. Amusez-vous un peu.

Un brouhaha et les invités se levèrent, se secouèrent, s'éparpillèrent un peu partout, les uns s'empressant de sortir, les autres organisant un quadrille ou se poursuivant de pièce en pièce. André suivit Leroux qui sortait en chantonnant.

— Leroux, lui dit-il, quand il l'eut rejoint, " tu vas me faire le plaisir de te mêler de tes affaires, hein? Je ne veux pas...

— Tiens! Mais c'était pour s'amuser que j'ai fait ça! répondit Leroux.

— Je ne veux pas me mêler à vos jeux, reprit André, s'échauffant.
 " Ils sont idiots, vos jeux... "

— Ah! Eh ben, pourquoi venais-tu à la courvée, alors ?

— Je suis venu pour faire plaisir à mes parents, non aux imbéciles de l'épluchette...

— Oh! oh! Je t'avertis que si tu m'appelle imbécile, j'y réponds par crevé...

— Leroux !

— M'sieu !

— Brute! Et André eut un mouvement violent, comme pour lancer sa main sur la figure de l'autre.

— Ah! non! pas ça! dit Leroux en saisissant les bras d'André entre ses mains puissantes. " Tu pourrais te faire mal, mon p'tit, et ça f'rait d'la peine à ton papa... Rentrons à la maison et soyons sages... "

André, dans l'impossibilité, absolue de bouger, tremblait de rage et d'humiliation. Quand Leroux l'eut lâché, cependant, il ne tenta pas de continuer la querelle, mais rentra rapidement chez lui, pour disparaître tout à fait. Cela eut pour effet de créer une gêne, un malaise qui écourta la veillée. On n'apporta plus de maïs après le réveillon et les couples s'en allèrent bientôt, les uns après les autres, ou plusieurs à la fois. Quand le dernier fut sorti, Servan eut un grand soupir de soulagement, Yvonne, lentement s'en alla... La mère Servan s'assit, sans rien dire, fixant la table mise et toute bouleversée, une détresse aux yeux. Il y eut un silence plein d'angoisse, puis tout à coup en entendit un sanglot, un sanglot convulsif d'enfant qui ne peut plus se contenir, et les deux vieux, lentement, tournèrent leurs regards vers la chambre voisine.

— C'est Yvonne, murmura la femme.

Alors le père Servan se leva, la face empourprée de colère, tendant le poing vers l'étage supérieur de la maison où son fils devait se trouver :

— Ah! le r'négat! l'mauvais fils, le lâche! cria-t-il.

Mais la mère qui pleurait aussi, maintenant, dit avec difficulté :

— Mon pauvre vieux! Si pourtant c'était tout d'not'faute, c'qui nous arrive là? On voulait en faire un m'sieu, d'not'fils, un savant, eh ben?

— Un m'sieu, un savant! Ah! misère! gronda Servan, en écrasant une larme sur sa joue, avec sa grosse main tremblante.

“ VIEUX-TEMPS ”

(Une corvée dans le Nord)

Tout en bas du village de Saint-J... , là où finissent les rangées de maisons plus ou moins jolies, deux chemins se croisent : l'un, qu'on nomme la Chapelle, monte abruptement et conduit en pleine campagne ; l'autre, qui descend, mène à de gras pâturages, paradis des belles vaches Holstein à la robe noire et des Jersey café au lait. A la croisée de ces chemins, Madame Stanislas Cadorette habite une maison d'autrefois, aux pierres irrégulières, perdues dans le mortier, aux fenêtres faites de multiples carreaux. Deux trembles jumeaux, excessivement élevés et plantés à droite et à gauche de la maison, font paraître celle-ci très basse ; elle a cependant deux étages du côté qui monte et trois de celui qui descend.

Cette pittoresque demeure s'appelle “ Vieux-Temps ”. Nulle main ne l'a encore profanée sous prétexte de restauration ; on n'a pas infligé de colonnes blanches à son perron vermoulu ; ses planchers ignorent les tapis tures et, dans les vastes pièces, aucun plafonnier d'albâtre ne pend à des poutres émaillées. C'est le bon vieux temps et ses charmes discrets : porte pleine au heurtoir de fer forgé, catalogues claires et propres, humble lampe sur la cheminée. Lorsque, dans ma toilette moderne, j'entre sous ce toit séculaire, je me sens un véritable anachronisme, tandis que Madame Cadorette, avec sa robe de simple percale, ses cheveux en bandeaux et son langage archaïque, doit rappeler aux murs de sa maison la paysanne normande ou picarde qui, jadis, pendit un jour la crémaillère dans la vaste cheminée.

Malgré la grande affinité qui existe entre “ Vieux-Temps ” et sa maîtresse, Madame Cadorette n'y est pas heureuse. Quand je lui exprime l'envie que me causent et sa maison pittoresque et le grand jardin d'où, par les jours de beau temps, l'on voit une Laurentide bleue se profiler au-dessus des sapins, elle hausse les épaules et répond : “ Si vous aviez vu notre terre ! ”... Quel ton d'infini regret ! Ce paradis perdu, dont le souvenir hante ma vieille amie, est une ferme de Sainte-Anne-des-Plaines, entourée de cette terre canadienne noire et forte qui fait les champs opulents si admirés au cours de nos randonnées en auto. Mais ce n'est pas un paysage que regrette la pauvre femme, c'est la maison même qu'elle habitait. Il me semble voir, tant elle m'en a parlé, la vaste et claire cuisine, ce poêle énorme de fonte où disparaissaient des troncs d'arbres presque entiers, et le chaudron jamais assez grand pour les “ bouillis ” monstres qu'elle faisait aux “ engagés ”. Je vois aussi les chambres spacieuses et j'entends les bruits joyeux qui les remplissaient quand

tous les Cadorette, disséminés dans la province, arrivaient, en août chez leur tante de Sainte-Anne pour " casser " le blé-d'Inde. Les jeunes appelaient cela la " corvée "; les vieux, qui avaient gardé les expressions d'autrefois, disaient la " courvée ". Que cette réunion familiale était gaie ! Aussi, quand, à la mort de son mari, Madame Cadorette dut tout vendre, tout abandonner pour aller vivre au village, elle ne put renoncer à sa fête annuelle et emporta de Sainte-Anne le grand chaudron à bouillis et quatre épis de son blé-d'Inde sucré, le meilleur de la province, paraît-il... Plusieurs années ont passé depuis ce jour; des dix enfants Cadorette il ne reste plus à " Vieux-Temps " que les deux derniers, mais le blé-d'Inde que, chaque année, Charlemagne sème dans le grand jardin, est toujours le véritable descendant des quatre épis de Sainte-Anne.

Ce mois d'août que je passe à Saint-J... amène la fameuse corvée. Depuis huit jours, Madame Cadorette prépare " Vieux-Temps " pour les hôtes attendus. Aux fenêtres fraîchement lavées je l'ai vue mettre des rideaux blancs; d'une armoire elle vient de sortir une catalogne toute neuve. Dans son genre, cette catalogne est une oeuvre d'artiste; j'aime ses larges bandes bleu très pâle, roses, vert foncé. On dirait que la petite " habitante " qui l'a faite a voulu reproduire un beau soir comme ceux que nous avons maintenant, car ce bleu, c'est bien le ciel pâle de sept heures, le rose, l'horizon que le soleil vient de quitter, et la bande verte rappelle la ligne sombre des bois de sapins. " J'irai au village cet après-midi, me dit Madame Cadorette; il me faut du coton jaune pour leurs draps. Pour vous, j'en ai réservé des blancs, mes plus beaux, ceux que j'ai toujours de côté pour les morts. " (!!!)

* * *

" Vieux-Temps " possède enfin ses hôtes: la tante Maria, de Montréal, et son petit Charles-Auguste, bambin de l'âge de Jean Cadorette, huit ans, je crois. Il y a encore les deux fils de ma vieille amie et leurs femmes. Tout le monde s'est revu avec joie et les embrassades de l'arrivée ont rempli la maison de ce " bruit d'abeille " dont parle Rostand.

" Notre visite nous a apporté le beau temps! " dit Madame Cadorette. Et c'est heureux, pensai-je, car le Nord a besoin de soleil; la ramure des sapins est si compacte quand la lumière ne s'y joue pas !

Et voici que cinq heures sonnent, moment fixé pour la corvée. Dans le jardin où le blé-d'Inde est roi, toute une cour descend. Très vite, nos personnes amusées disparaissent sous le feuillage profus. Un champ de maïs, c'est une forêt vierge en miniature; les vrilles des plants de citrouille qui y sont parsemés remplacent les lianes et sont comme elles inextricables; il faut faire son chemin entre les plants serrés, écarter ces grandes feuilles pâles et lancéolées...

C'est joli ici : " Vieux-Temps ", vu de loin, est presque majestueux ; le soleil qui baisse donne aux vieilles pierres des tons roses et bleus. Les trembles dépassent le toit pointu et l'ornent de deux énormes bouquets. Mais ce n'est pas le moment de la contemplation ; la corvée est déjà commencée. Autant de bruits secs, autant d'épis cassés, qu'une main lance aussitôt dans le petit sentier. Cric, crac... j'ai fait ma première " casse ". C'est gentil, un épi ! A voir la mèche brune qui le surmonte, on croirait qu'une frimousse se cache derrière l'enveloppe verte. Tirons donc une feuille pour voir... Qu'est-ce qui a robes par-dessus robes ? Pas rien que l'oignon, je vous jure ! Mon épi en a trois, quatre, cinq, combien donc ? Oh ! quel joli sourire font ces rangées de grains blancs, pareils à des dents ! Tiens, c'est tout chaud sous ces feuilles ; le soleil a caressé l'épi avant moi ; les fils vert tendre qui le remplissent sont tièdes comme, sur une nuque, des cheveux fins. Mais, voyons, ce n'est pas le moment de contempler, ai-je dit... Et cric et crac, je casse, ils cassent, nous cassons. De partout, les épis volent, les épis tombent ; on dirait qu'un prestidigitateur jongle avec le blé-d'Inde de " Vieux-Temps ". Cependant, le soleil baisse toujours ; dans le grand jardin il y a pour tout bruit le froissement du feuillage et, à intervalles, un froufroutement prolongé : ce sont les vingt pigeons blancs de Charlemagne qui font la navette, en un vol unique et splendide, du toit de l'écurie à celui de " Vieux-Temps ". Oh ! la belle, la merveilleuse journée !...

" Six heures ! " crie tout-à-coup Madame Cadorette. " Assez travaillée, mes enfants... Jean, mon petit garçon, viens avec Charles-Auguste ramasser tout ce blé-d'Inde et le mettre dans ma grande cuve à laver, pour qu'on fasse l'épluchette, à soir... "

Tout le monde sort du feuillage sauf Jean et son cousin. Où sont donc ces petits ? Les messieurs fouillent le blé-d'Inde, les y croyant cachés ; peine perdue ! C'est Charlemagne qui, entendant sous l'escalier des rires étouffés, découvre les deux enfants. Ils se sont cachés là pour exécuter quelque forfait, je m'imagine.

" Voulez-vous me dire ce que vous êtes en train de faire ? " demande Madame Cadorette.

— " J'sus t'après manger des " frémilles " pour amuser Tit Charles, " répond Jean.

Horreur ! ce garnement dit vrai... Il suce à pleines lèvres le corps noir d'une énorme fourmi !

— " Mon infâme, ousque t'as pris ces plans-là ? "

— " Ben, sa mère, c'est Tit Charles... Il me paye pour me voir faire... J'mange deux frémilles pour une cent... J'les casse par la moquée d'abord et j'suce le blanc qu'y a dans le gros morceau... C'est pas méchant pan toute... c'est surette... çà goûte quasiment comme les

“ caboches ”. Ça paye pas si ben que les chenilles, par exemple; Tit Charles me donnait une cent chaque pour les croquer en deux; mais j’les envalais pas parce que ça colle trop et j’ai pas pu aller plus loin que six!”

— “ Mon malpropre, dit Madame Cadorette, dégoûtée... C’est-y pas toé qu’avais mal au coeur à l’école parce que le Frère disait que saint Jean-Baptiste mangeait des sauterelles, et te v’la qui fais ben pire encore! Jette-moé ces bibites-là tout de suite et ramasse le blé-d’Inde dans le p’tit chemin, que je puisse passer pour aller traire la vache... Puis, écoutez-moé, tous les deux: si jamais je vous reprends à des inventions de même, vous mangerez une volée à faire peur aux poules ! ”

* * *

La campagne sous un ciel gris, ce n’est point beau. Aujourd’hui les bois n’ont pas un relief, les champs, pas une couleur; le chemin de la Chapelle, de “ Vieux-Temps ” jusqu’à la Montée, a été lugubre. J’ai pourtant préféré cette monotone promenade à un séjour dans la maison où chacun se ressent du vilain temps: Madame Cadorette a mal aux jambes et aux nerfs, les gamins sont bruyants; nous remarquons d’ailleurs que, depuis avant-hier, jour de la corvée, Charles-Auguste change beaucoup; il semble que son naturel, un instant chassé par la timidité revient au triple galop; ce petit monsieur brave maintenant sa mère, se moque de sa tante, parle aux autres effrontément. Je reviens donc bien lentement, dans la poussière du chemin, regardant le ciel si bas qu’il semble près de déchirer ses nuages aux pointes des sapins. Mais pourquoi contempler cette grisaille quand j’ai en moi des souvenirs ensoleillés? Hier était encore un jour à marquer d’une pierre blanche, car ce lendemain de corvée fut fête à lui seul. L’excellente Madame Cadorette avait dit, le matin: “ Qui casse le blé-d’Inde le mange! ” et, pour mettre sa menace à exécution, elle chauffa le gros poêle, sortit le fameux chaudron de Sainte-Anne, dans lequel s’engouffrèrent tous nos épis, et prépara un “ bouilli ”. Quel air de fête eut à midi la table de “ Vieux-Temps ”! Il n’y brillait certes pas de cristaux autour d’un surtout eiselé mais la nappe blanche et rouge était immaculée, et dans maints petits plats, tous les trésors du jardin s’étaient logés: c’étaient les tranches rosées des tomates sur la verte laitue, les betteraves pourpres, l’or pâle du céleri... Et, sur tout cela, un clair soleil et le sourire de notre hôtesse régnaient. Bonne Madame Cadorette, je la vois encore nous servir... Son bouilli, nous le vanta-t-elle!!! “ C’est du boeuf de par icitte, avec une belle brique de lard au travers, des carottes de chez nous; y a aussi dix beaux p’tits paquets de fèves, un par personne... Mangez... mangez... y a qu’ça de plaisir dans le monde! ” Pauvre femme, on pourrait la croire bien terre-à-terre; pourtant, une fois les repas donnés aux autres, elle

s'assied, fourbue, au coin de la table de sa cuisine, pour ne manger à la pointe de son couteau que des restes refroidis.

Avons-nous vraiment consommé ce monceau de blé-d'Inde qu'elle apporta, depuis les épis laiteux à la fine saveur jusqu'aux " fleuris " que préfère Charlemagne ? Sainte pénitence, vous étiez loin ! C'est la faute de Madame Cadorette, après tout... Elle disait sans cesse : " Bon, bon... mangez... gênez-vous pas..." Et, alors nous mordions, à la façon des écureuils, dans les épis juteux, et c'était bon!!!

Je ris encore d'une répartie que fit Jean, pendant qu'au désert nous savourions mûres et " bleuets " parfumés. " Sa mère, dit tout à coup Charles-Auguste, Jean est simple, c'est effrayant. J'sus t'après lui conter que notre chatte blanche a eu des p'tits chiens et il cré ça!..."

— " Ben, c'est pas si drôle, fit Jean, étonné; notre grosse poule a ben évu des canards ! "

Cher petit Jean !

Mais n'est-ce pas lui qui vient au-devant de moi ? Il est porteur de quelque nouvelle, je suis sûre. Aurait-il fait bonne pêche et va-t-il m'annoncer pour le dîner mulets gras, perchaude ou un embryonnaire achigan ?

— " Mademoiselle, vous savez pas ?? "

— " Non, Jean, je ne sais pas du tout... "

— " Imaginez que ma tante s'en va à soir!!! "

— " Comment donc, mon mignon ? Tes grands cousins sont partis hier, mais Tante Maria et son petit garçon devaient rester jusqu'à dimanche. "

— " Ça fait rien, ils partent pareil, ma tante est en 'iable ! "

Nous arrivons au seuil de " Vieux-Temps " sans que j'aie compris le bavardage de mon petit mi. Il ouvre la porte et je vois sa maman assise au bas de l'escalier, la tête dans ses mains. Evidemment quelque chose va mal.

" Hein, sa mère, c'est vrai qu'ils s'en vont ? "

— " C'est ben trop vrai, répondit Madame Cadorette; Maria part ce soir, et cela pour l'amour de son Charles-Auguste. Vous avez vu nos deux garçons ben tannants ce matin, c'était rien auprès de c't'après-midi. Ils m'ont cassé une vitre de l'écurie, estropié un poulet. Pour les punir, je les ai fait monter sur la galerie. Croyez-vous qu'ils sont restés tranquilles ? Jamais de la vie ! Pour changer, ils jetaient des pierres aux pigeons de Charlemagne. Tout de même, je tâchais de les endurer à cause de Maria. Vers quatre heures, ils se sont décidés à trier mes tomates; c'est alors qu'une bataille a commencé; ce Charles-Auguste est devenu quasiment enragé et a garoché deux grosses tomates qui se sont écrasées en plein sur la catalogne d'Eugénie. C'est ben simple j'me

sentais pus... j'sus sortie — la bonne Sainte Anne elle-même m'aurait pas arrêlée — je vous l'ai attrapé par les oreilles, comprenez-vous... et j'y ai dit: " Toé, mon p'tit garçon, j'te garantis que le jour où tu partiras, j'irai pousser sur l'train... " Il a ben fallu que sa mère m'entende d'en haut; elle est descendue, avec un air de barreau de chaise, pour me dire qu'elle partait. J'y ai répod: " Maria, tâche d'avoir plus de bon sens qu'ça... va pas te fâcher pour l'amour de ces achalants ! " Elle a dit: " Quand on est tanné de mon enfant, on est tanné d'moé itou... j'm'en vas... " — Que voulez-vous que j'fasse ? Faut ben les laisser partir ! "

Oh! la corvée si belle, si gaie, qu'elle finit mal! Ma vieille amie est bouleversée, son coeur hospitalier, tout malade; il voudrait, je suis sûr, pouvoir donner à ses nerfs une de ces volées qui font peur aux poules. Moi aussi, je suis navrée, et je dis avec inquiétude: " Croyez-vous que vos parents sont fâchés pour toujours ? "

— " Craignez pas, me dit Madame Cadorette avec son fin sourire; ils reviendront ben " faire boucherie " avec nous autres, pour les fêtes!... "

Je suis invitée à la corvée d'hiver de Madame Cadorette. J'irai voir le jardin tout blanc... " Vieux-Temps " sera bien gris sous les trembles dénudés...

GERMAINE CORDON. (France.)

Montréal, novembre 1916.

POT-POURRI D'ANGLICISMES

(SUITE ET FIN.)

Rough. — Rustaud, brutal, mal appris.

Run. — Course, tournée, ronde; la ronde et non la *run* d'un laitier.

Runner. — Mener, conduire, diriger. Mener, conduire et non *runner* une machine.

Saint. — L'on écrit :

Ste Catherine ou sainte Catherine (la sainte de ce nom),

Ste-Catherine ou Sainte-Catherine (ville, village, rue).

S. Paul ou saint Paul (apôtre ou saints de ce nom).

St-Paul ou Saint-Paul (ville, village, rue).

N. B. — En France, si le mot *saint* entre dans la composition d'un nom géographique, on ne l'abrège presque jamais; ainsi l'on écrit tout au long en mettant bien les traits d'union: Saint-Omer, Saint-Malo, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Paul-Trois-Châteaux, etc.

St. (avec un point) est anglais; S.- (avec point et trait d'union) pour désigner Saint- ou Sainte-, ne semble autorisé ni par l'usage ni par les meilleures autorités en orthographe.

Satchel. — Sacoche, sac de voyage.

Scrape. — Chicane, querelle, démêlé.

Set. — Service, collection, ameublement, etc.

Set d'amis : groupe, cercle d'amis.

Set de vaisselle : service de vaisselle.

Set de salon : ameublement de salon.

Set de toilette : service de toilette.

Settler. — Régler, bâcler; *settler* une affaire : régler une affaire.

Shed. — Remise, hangar, appentis.

Shop. — Usine, boutique, magasin, atelier.

Side-board. — Buffet, dressoir, panetière, armoire à vaisselle.

Sink. — Evier.

Sleeping-car. — Vagon-lit.

Smart. — Gentil, affable, charmant, complaisant.

Snack. — Banquet, festin, grand repas; faire un *snack* : festoyer, bambocher.

Sport. — Élégant, chic, tiré à quatre épingles.

Faire le sport : se pavaner, faire la vie.

Spring. — Ressort.

Strike. — Grève.

Storage. — Magasinage, frais d'entrepôt ou de magasinage ;

Cold storage : entrepôt frigorifique, glacière.

Swamp. — Marécage, marais.

Swell. — Bien mis, tiré à quatre épingles, faraud.

Switch. — Aiguille, voie de garage (voie où stationnent des wagons près d'une gare).

Team. — Attelage (deux chevaux).

Tinque (tank). — Réservoir, bassin, cuve.

Ticket. — Billet. (Voir nos listes concernant les chemins de fer).

Toothpick. — Cure-dents.

Tough. — Dur, rude, résistant, tenace.

- Track.* — Chemin de fer, voie ferrée.
Trick. — Tour, truc, artificie.
Trimer. — Rafraîchir les cheveux.
Trimpe (tramp). — Chemineau, maraudeur, vagabond.
Trôler. — Pêcher à la cuiller; une *trôle*: une *cuiller*.
Truck. — Truc (wagon-plateforme), camion, poulie mobile.
Tub. — Baquet, baille (ordinairement faite d'un demi-tonneau).
Tug. — Remorqueur, toueur.
Twist. — V. *trick*.
Waguine (wagon). — Voiture (de ferme), camion.
Watcher. — Guetter, surveiller.
Wrench. — Clef anglaise.

La Ligue des Droits du français.

BIBLIOGRAPHIE

L'AGRICULTEUR ET L'ARTISAN. — Conférence donnée par J. Olipha Léger, à Saint-Polycarpe (Soulanges), le 7 janvier 1917.— 1 brochure de 20 pages. Prix: 15 sous l'unité.

L'auteur s'est appliqué à tracer un parallèle entre la vie rurale et la vie urbaine. Il démontre comment l'attraction de la ville sur le cultivateur pourrait être atténuée. En développant, dit-il, les connaissances et les méthodes de culture, il est possible de soustraire l'homme des champs à la fascination que l'éblouissement mensonger de la vie urbaine exerce trop encore sur lui. A l'instruction spécialisée, aux expositions agricoles, joignons les oeuvres qui attacheront la jeunesse à la terre et donnons-lui des récréations capables de lui faire oublier le miroitement des plaisirs de la ville. Au nombre des dérivatifs de ce mal social, qui s'appelle la dépopulation des campagnes, l'auteur suggère la création, dans chaque paroisse, d'une petite bibliothèque récréative, technique et moralisante, ce qui peut se faire avec les concours combinés du curé, du conseil municipal et de la commission scolaire. L'idée, pour n'avoir pas le mérite de la nouveauté, n'en est pas moins excellente; elle devrait trouver des adhérents dans chacune de nos paroisses. Cette causerie, très alerte, sera lue avec profit, après le travail si persuasif et si bien documenté du R. P. Alexandre Dugré, s.j., intitulé *Vers les terres neuves*.

LE COMITÉ DE COLONISATION

DE LA

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

La cherté des vivres devient une des préoccupations de nos gouvernements; la désertion des campagnes fait lancer le cri d'alarme aux sociologues et aux économistes; la désertion de notre Québec fait gémir depuis soixante-dix ans, les clairvoyants et les patriotes qui veulent perpétuer un groupe français de plus en plus solide au Canada.

Il faut augmenter la production, sauver notre agriculture, garder nos gens chez nous, tels sont les trois principaux motifs de travailler aujourd'hui plus que jamais, à l'oeuvre éminemment nationale de la colonisation.

Pour augmenter la production, on peut cultiver plus intensivement une petite étendue de terre, de manière à faire suer, à la dernière motte, tout ce qu'elle peut produire. C'est la culture maraîchère, le jardinage, qui plaît médiocrement à nos campagnards, peu friands de sarclages et de travail *à quatre-pattes*.

Une autre manière, mieux appropriée à l'immensité de notre province, à l'esprit d'indépendance de nos gens, qui n'aiment pas à rester *hommes engagés*, et satisfaisant mieux le légitime désir qu'on a d'être propriétaire, afin de pouvoir établir une famille, c'est de faciliter l'exploitation des fertiles et immenses *terres en bois debout*, du nord et de l'est de notre province, de ces 45,000,000 d'acres qui ne demandent que des colons pour muer leurs forêts de sapins en beaux champs de blé, en paroisses catholiques et françaises. Il n'y a que 3½ % de notre terre qui soit en culture; pourquoi nous acharner sur cette mesquine parcelle, d'où nos gens débordent sans cesse en ville et aux Etats-Unis; pourquoi nous cantonner dans cette *réserve*, embouteillés entre les Etats-Unis et les Laurentides, à nous comprimer nous-mêmes, à la grande joie de nos ennemis; pourquoi ne pas briser cette cage étroite où notre peuple se meurtrit les ailes, alors qu'il devrait s'élancer vers les larges espaces de l'Abitibi et de la Matapédia pour y conquérir un royaume ?

Sauvons notre agriculture: on s'alarme du grand nombre de fermes désertées dans les vieilles paroisses. On prêche le *Retour à la terre*. Le Retour à la terre... Voilà encore un beau mot qui est en train de se couler, si l'on se contente de le chanter, d'y enfler la voix dans les péroraisons, sans descendre dans les détails de la manière dont il faut le réaliser. Ceux qui entendent par Retour à la terre, le retour des ex-campagnards,

la vieille ferme à demi-ruinée, où ils ont peiné sans rémunération suffisante, ou encore l'achat de ces vieilles terres à coups de 5,000, de 10,000 et de 15,000 piastres, ceux-là n'y sont pas du tout.

Il faut que le Retour à la terre soit à la portée de toutes les bourses, et qu'il offre des fermes tout ensemble fertiles, attrayantes et peu chères. C'est ce que procurera la colonisation. Dans la province de l'Ontario, on donne pour rien une excellente terre de 160 acres, on prête au colon \$500. s'il en a besoin, et on lui permet de vendre son bois pour la pulpe, à mesure qu'il défriche. Voilà qui s'appelle *une affaire*.

Dans Québec, on rehausse le prix des lots à \$60, on ne prête rien au colon, que de mauvaises intentions, on lui défend de vendre une seule bûche de son bois pour vivre, les premières années. Et malgré tout, il y a encore des colons dans notre province !

La Société Saint-Jean-Baptiste, dans le but de faciliter la tâche à ces héros, et d'en augmenter le nombre, comme le réclamait M. Authier, le grand pionnier de l'Abitibi, constituait, à sa séance du 23 avril, un Comité de Colonisation, qui se chargera d'organiser une active propagande en faveur des terres à prendre, et de proposer au gouvernement le grief des colons et des projets d'adoucisement pour l'acquisition des lots. Les grandes lignes de notre programme, se trouvent indiquées dans une brochure du R. P. Dugré, s. j., *Vers les terres neuves*, dont nous distribuerons bientôt un tirage spécial de dix mille exemplaires. " Le long coulage des Canadiens français doit cesser, dit l'auteur, dans sa conclusion; nous ne pouvons pas toujours nous payer le luxe d'un émiettement annuel de quinze à vingt mille jeunes gens : notre petit peuple, s'il veut être fort, doit être bloc solide et non sable poudrant. Multiplions nos résistantes et irrésistibles paroisses au nord, à l'est et à l'ouest, aussi nombreuses que le permet notre natalité, cette inauguration providentielle que nous avons jusqu'ici tournée contre nous. Instruisons les jeunes et les pères de famille des facilités d'acquérir de belles fermes, crions cela partout dans une propagande de journaux, d'affiches, de conférences, etc., comme on le fait si bien pour l'Ouest. Transplantions le surplus de nos campagnes par un recrutement systématique et annuel; groupons nos recrues par régions, aidons-les à traverser la période critique de l'établissement, par tous les moyens moraux et pécuniaires; la raison et l'expérience en indiquent beaucoup, il faut les employer tous pour être sûr de ne pas laisser échapper le bon. Transportons ici notre sens des affaires; soyons des agissants, ne bornons pas notre patriotisme à des applaudissements mutuels, à des critiques de nos rivaux; à des jérémiades en petits comités; les gémissements n'ont jamais rien bâti; on n'agit sur les faits qu'avec des faits. Napoléon, traçant sur la carte de l'Europe le plan de ses campagnes, disait de ses enne-

mis: " C'est là que nous les battons! " Nous autres, quand il s'agit d'effort national et qu'on en vient à la colonisation, nous disons toujours: " C'est ici que nous serons battus! " Il faut que cela finisse! Nos gens doivent apprendre " non pas ce qu'on *peut* faire ou ne pas faire, mais ce qu'il *faut* faire et ce qu'il ne faut pas faire. ". C'est avec cette science du vieux colonel Keller qu'on " sauve les choses qui vont périr et qu'on crée celles qui vivent"...

... " Rien ne se fait encore pour les terres neuves, pas de compétences, pas de publicité, pas de réveil sonné comme partout ailleurs. Nous avons des clairvoyants qui étudient le devoir social propre à toutes les catégories du peuple et qui se préoccupent d'améliorer notre parler, notre industrie, notre éducation, notre hygiène, notre agriculture, nos relations avec les Ontariens; nul groupe ne s'est chargé efficacement d'améliorer notre déversement des vieilles paroisses et de préparer l'avenir du *nombre* et de l'*espace*. Il faut pourtant savoir graduer notre patriotisme, mesurer à chaque tâche notre effort national, donner à la colonisation l'importance *primordiale* qu'elle mérite. Il faut des chefs, une direction, de l'unité d'efforts à toutes ces bonnes volontés impuissantes qui voudraient s'employer à la conquête du sol. On veut une croisade de tout le peuple, un mouvement de fond, une poussée intense, au lieu des émiettements stériles des années passées: il faut absolument des meneurs, un groupe solide et vivace qui concentre en une force irrésistible toutes les faiblesses isolées, qui sache que les obstacles sont faits pour être vaincus; un *Bureau central* qui reçoive les plaintes et les demandes de secours, qui lance de tous côtés le mot d'ordre et la propagande, qui serve de mégaphone aux réclamations des colons en peine, qui ne permette pas l'étouffement pur et simple des suppliques pour crédits, chemins, concessions, etc., ni des protestations contre les tracasseries de tels marchands, agents des terres ou autres potentats de l'oppression. Il faut des meneurs: c'est ce qui a peut-être le plus manqué à notre vaillant petit peuple dans le passé, et cette faiblesse de notre gouvernement, a fait la force de nos adversaires. La sentence du vieux Grec est toujours vraie: " Une armée de cerfs conduite par un lion est plus à craindre qu'une armée de lions conduite par un cerf. "

Notre humble Comité de Colonisation se propose hardiment d'être ce *Bureau central*, ce foyer de *propagande*, ce mégaphone, ce groupe vivace qui concentre en une force irrésistible toutes les faiblesses isolées...

Le président,

L.-J. RIVET.

L'ÉGLISE DE GRAND-PRÉ

Grand-Pré, c'est le centre de cette Acadie française que le sort des armes avait fait passer, dès 1713, par la paix d'Utrecht, sous la couronne britannique.

On n'ignore pas qu'à l'automne de 1755, obéissant aux instructions du gouverneur Lawrence, le général Monckton rassemble les pacifiques habitants de Grand-Pré dans leur église, les constitue prisonniers de guerre, et les force à s'embarquer sur des navires qui vont les disperser, sans égard aux liens de famille, depuis Boston jusqu'à la Caroline. Dans l'histoire acadienne, cette dispersion par la violence et la ruse, cela s'appelle le *grand dérangement*. Dans l'histoire de l'humanité c'est une page si lugubre, qu'elle n'a de comparables que celles qui racontent les déportations dont les peuples vaincus étaient l'objet, aux âges bibliques, et dont la Belgique semble nous fournir aujourd'hui un nouvel exemple.

Contrairement à ce qu'on en avait espéré, ce banissement des Acadiens ne fut pas éternel; ils revinrent des portes du tombeau; et une Acadie nouvelle s'est reconstituée, non loin de l'ancienne.

Si Grand-Pré a gardé son nom, sa tragique église n'existe plus. Mais voici que, par un curieux retour des choses, une compagnie de chemin de fer, la *Dominion Atlantic*, propriétaire du site de cette église, désireuse de faire de Grand-Pré un lieu fréquenté des touristes, vient de l'offrir aux Acadiens. Au prix très minime, elle n'ajoute qu'une condition : le clôturage du terrain. Cette offre, pour être intéressée, ne perd rien de sa valeur; aussi, a-t-elle été acceptée sur-le-champ.

Un comité s'est constitué pour recueillir les fonds nécessaires à cette acquisition. Il y a lieu de croire, qu'il ne se bornera pas à enclorre le terrain, mais qu'il y fera aussi élever un monument commémoratif. On a déjà suggéré d'y bâtir une réplique de la chapelle d'où tant d'Acadiens devaient partir pour l'exil.

L'appel du comité, déjà entendu par les Acadiens, devrait trouver un écho chez les Canadiens français. N'oublions pas quel effet moral va produire le retour de ce lieu sacré aux mains de nos frères d'Acadie. Il est de notre devoir d'y participer; nos sections feront leur part. On envoie les souscriptions à M. A.-J. Doucet, l'*Assomption mutuelle*, Moncton, N.-B.

A LA POINTE-SAINT-CHARLES

La section La Salle. — Plusieurs sections de la Saint-Jean-Baptiste comptent des officiers remplis d'esprit d'initiative, entourés de sociétaires toujours prêts à les seconder. La section La Salle est certainement de celles-là. Est-ce parce qu'on se trouve là comme isolé, dans un milieu de langue anglaise? Quoi qu'il en soit, il s'y fait de la bonne besogne.

Le 12 avril, cette section organisait une soirée sociale qui fut tout à fait réussie; car en outre de la solidarité qu'elle raffermirait entre les sociétaires, on y fit un travail de recrutement des plus efficaces. Une allocution de M. V.-E. Beaupré, représentant du Conseil général, sur la nécessité où nous sommes d'avoir une société nationale toujours prête à l'action, termina cette fête de l'esprit et du coeur.

Le *Petit Canadien* se plaît à signaler cette initiative de la section La Salle qui, espérons-le, trouvera de nombreux imitateurs.

UNE NOUVELLE ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Nous tenons à consigner en quelques mots brefs l'acte pour le moins fort surprenant, posé par la Législature de Toronto, au commencement du mois dernier. On connaît la décision du Conseil privé d'Angleterre sur la constitutionnalité de la première commission gouvernementale substituée à la commission naturelle des écoles séparées d'Ottawa. Malgré cela, les députés de l'Ontario ont, à l'unanimité, moins de cinq canadiens-français, remis dans les statuts de la province une loi semblable à celle qui en avait été rayée par le plus haut tribunal de l'Empire.

La nouvelle substitution d'une commission gouvernementale à la commission élue est conditionnelle, comme pourvue par la première loi. C'est une nouvelle épée de Damoclès suspendue sur la tête de nos compatriotes, au mépris d'un droit formellement et explicitement reconnu à Londres, il y a six mois.

(Les Cloches de Saint-Boniface, mai 1917.)

LA GRANDE REVUE

Salut au magazine que vient de fonder M. Arthur Saint-Pierre, chef démissionnaire du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Publiciste doué d'un grand esprit d'initiative, sociologue d'une vaste culture, écrivain avantageusement connu pour ses convictions catholiques et françaises, M. Saint-Pierre réunit beaucoup d'éléments de succès. Sa revue, profusément illustrée, ne publiant que de l'inédit, — et du meilleur, — paraît bien propre à intéresser tous les âges et toutes les conditions. Les trois premiers numéros que nous en avons vu nous donnent l'impression que son directeur entend améliorer ce qui était si bien, dès le début. La *Grande revue* a une physionomie de belle jeunesse qui va grandir.

On s'y abonne (bureaux de l'administration, 478c, Parc Lafontaine, Montréal), moyennant cinq piastres par an. Vingt pages de texte et de gravures, grand format. Un abonnement d'essai est accordé, à deux piastres pour quatre mois; en vente, à 10 sous l'exemplaire, dans les principaux dépôts de journaux.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

ET

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Oeuvre de patriotisme éclairé et de désintéressement, la *Caisse Nationale d'Économie* offre à l'épargne populaire toutes les garanties que l'on peut attendre d'une sage organisation. Entre ses mains, les économies du travailleur sont en sûreté, et le placement ainsi fait est du nombre de ceux que l'on appelle *de tout repos*, c'est-à-dire, qui permettent de dormir sur les deux oreilles.

Il reste maintenant à savoir ce que vaut ce placement, comme rendement et source de revenus. Car c'est par de bons et solides résultats que les institutions philanthropiques ou financières se développent, grandissent et, naturellement, sont jugées.

Quant au capital formé par les versements mensuels pendant les premiers vingt ans (suivant la classe à laquelle le sociétaire appartient), nous savons, par les statuts de la Caisse, que ce capital est la propriété des sociétaires, aussi longtemps qu'ils vivent.

Ainsi que le démontrent les états publiés chaque mois dans le *Petit Canadien*, ce capital a atteint le chiffre important d'un million cinq cent mille piastres et rapporte au delà de quatre-vingt mille piastres d'intérêts qui sont capitalisés annuellement. Mais ce capital n'étant

pas remboursable, que donne-t-on en échange, au sociétaire, pour tenir lieu de compensation ?

Parmi les avantages que procure une institution du genre de la *Caisse Nationale d'Economie*, à ses membres, et au pays, il faudrait signaler au premier rang, la vertu d'épargne inculquée et pratiquée, ainsi que la création de la fortune populaire et publique. Mais nous ne voulons retenir aujourd'hui que le résultat matériel et pécuniaire, l'objet particulier de la société, puis examiner avec nos lecteurs le bénéfice spécial, conféré à chacun des sociétaires, qui est le but de l'institution, afin de les mettre ainsi à même de juger ce que vaut cette société au point de vue de placement.

Le bénéfice consiste dans une rente ou pension, incessible et insaisissable, payable à chacun des sociétaires, annuellement et jusqu'à son décès.

Sous ce rapport, la *Caisse Nationale d'Economie* est une assurance dont l'assuré, c'est-à-dire le sociétaire, reçoit les bénéfices pendant sa vie, tandis que dans les autres sociétés, les bénéfices sont payables aux héritiers.

Mais la *Caisse Nationale d'Economie* est en même temps une *mutualité*, c'est-à-dire une société de secours. Car les sociétaires mettent en commun leurs chances de vie, et, au moyen d'une très petite fraction de leurs épargnes, plutôt de leur superflu (un sou ou deux par jour, pendant 20 ans), ils forment un fonds commun, destiné à pourvoir à la subsistance des survivants, au moyen d'une rente ou pension annuelle. Ainsi les chances sont égales pour tous, puisque tout sociétaire, ayant une santé ordinaire et une conduite raisonnable, peut compter sur une longueur de vie égale à celle de ses co-sociétaires.

Le sociétaire qui a la mauvaise fortune de mourir avant le terme de l'échéance de sa pension n'a pas à regretter son épargne, car s'il n'en profite pas, lui-même, cette épargne ne lui aura pas été finalement inutile. En effet, il aura parcouru son existence avec la satisfaction de vivre sans inquiétude, faisant ainsi des provisions pour l'avenir, et, au moment de sa mort, il aura la satisfaction non moins grande d'avoir fait du bien à ses frères et de s'être acquitté d'un devoir social : songer à ceux qui nous survivent.

D'ailleurs, avec une modique somme additionnelle, celui qui veut se garantir contre cette éventualité en trouve le moyen. La Société Saint-Jean-Baptiste, par sa *Caisse de Remboursement*, qui complète la *Caisse Nationale d'Economie*, assure, au cas de décès d'un sociétaire, avant l'exigibilité de sa rente, le remboursement à ses héritiers des contributions qu'il a versées mensuellement.

Après vingt ans de présence dans la Société, la Caisse paie à ses membres une rente ou pension qui est formée :

1o Des intérêts sur le capital accumulé par leurs versements mensuels, grossi de l'intérêt, pendant 20 ans ;

2o Des intérêts composés, produits par le capital formé par les versements des sociétaires, que la mort a enlevés avant leurs vingt ans de présence ;

3o Des mêmes intérêts sur les versements des sociétaires qui, par inconstance ou pour d'autres motifs, quittent la Société et perdent leurs mises, qui vont grossir le profit de tous les sociétaires ;

4o Enfin, des intérêts composés, produits par le capital formé par les versements des sociétaires nouveaux qui s'inscrivent chaque jour, et ne cesseront de s'inscrire jusqu'à l'époque où les premiers sociétaires recevront leur pension.

Que si l'on objecte que, au temps où la Société entrera dans la période du paiement des pensions (c'est-à-dire au premier janvier 1919), chaque année subséquente apportera avec elle, de nouveaux sociétaires qui auront complété leur cycle de 20 années, et qui seront inscrits sur un pied d'égalité avec leurs devanciers ; il faut observer d'autre part, que du capital nouveau sera aussi apporté chaque année, par de nouveaux membres, qui auront à faire leurs 20 années de présence, avant d'avoir droit à leur pension ; que parmi les pensionnaires il se fera nécessairement des vides, chaque année, et que les pensionnaires eux-mêmes doivent continuer le paiement de leurs contributions mensuelles, pour augmenter eux-mêmes le fonds productif de la Société.

Quel sera le montant de la rente ? Quoique nous ne puissions en préciser le montant exact, il est possible dès maintenant de prévoir que cete rente sera plus que satisfaisante pour les futurs pensionnaires. Avec une administration progressive et soutenue, il n'y a aucune raison pour que les années subséquentes ne soient pas aussi fructueuses. J'anticipe qu'avant longtemps tout Canadien considérera comme un devoir national, de s'inscrire à la *Caisse* et d'y enrôler ses enfants, pour leur constituer une rente qui sera pour eux une protection financière lorsqu'ils auront atteint l'âge d'adulte, et leur donner la si précieuse habitude de l'épargne.

Les sociétaires qui s'inscrivent maintenant, s'enrôlent dans une Société possédant un capital d'un million et demi, auquel ils n'ont rien entribué. Lorsque le temps sera arrivé, pour eux, de retirer à leur tour une rente annuelle, ce capital sera certainement de douze à quinze fois plus élevé ; il sera placé en valeurs de tout repos et rapportant environ six pour cent par an. Chacun doit être anxieux de faire partie de la *Caisse*, afin d'avoir sa part d'intérêts dans le million de rente, qui sera alors distribué chaque année aux pensionnaires de cette Caisse.

ARTHUR GAGNON, *Administrateur*.

DE LA BONNE PROPAGANDE

Toujours disposé à promouvoir les intérêts de la *Caisse Nationale d'Economie*, M. Ernest Talbot, l'actif organisateur du district de l'est, avait prié MM. Dubé et Côté, du bureau central du recrutement, de venir parler à l'Isle-Verte de l'importance de cette belle association. Le dimanche, 15 avril, devant un nombreux auditoire, ces deux distingués officiers ont éloquemment démontré les grands avantages qu'il y a d'appartenir à la *Caisse Nationale d'Economie*.

En ces temps où nos autorités religieuses et civiles recommandent tant l'économie et la prévoyance, il est bon d'entendre des suggestions pour faciliter la pratique de ces vertus sociales. Et comme la *Caisse Nationale d'Economie* offre un tel moyen, l'Isle-Verte, appréciant les dires des habiles conférenciers, comptera sans tarder un bon contingent de nouveaux sociétaires.

Il est à souhaiter que des conférences sur l'économie, du genre de celles qu'il nous a été donné d'entendre de la part de MM. Dubé et Côté, soient prononcées plus fréquemment que par le passé.

L'Isle-Verte, 16 avril 1917.

ANTHYME ROY.

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscription du mois d'avril 1917	Moyenne par semaine
1 V. Laframboise	1 A. Thinel
2 L. Corriveau	2 J.-A. Beuparlant
3 O. De Lottinville	3 O. De Lottinville
4 J.-F. Côté	4 L. Corriveau
5 J.-A. Beuparlant	5 E. Talbot
6 A. Thinel	6 V. Laframboise
7 Avila Bastien	7 J.-F. Côté
8 D. Buisson	8 N. Milette
9 J.-I. Piché	9 Avila Bastien
10 J.-A. Fortin	10 J.-I. Piché
11 E. Talbot	11 D. Buisson
12 N. Milette	12 E. De Lottinville
13 E. De Lottinville	13 J.-A. Fortin
14 Raoul Cousineau	14 Raoul Cousineau

J.-A. DUBÉ, *Contrôleur du Recrutement.*

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

RECETTES : BILAN DU MOIS D'AVRIL 1917 :

Balance au 31 mars 1917.....					\$7,627.53
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"					
	\$2,719.00	\$1,173.50	\$25.00	\$12.00	3,929.50
Intérêts sur contributions mensuelles.....					1.60
Ville de Roberval, intérêt.....	\$	146.15			
Ville de Roberval, amortissement.....		19.31			165.46
Canton de Windsor, intérêt.....		289.50			
Canton de Windsor, amortissement.....		38.25			327.75
Ville de Longueuil, intérêt.....		1,950.00			
Ville de Longueuil, amortissement.....		83.00			2,033.00
Ville de Longueuil, intérêt.....		580.86			
Ville de Longueuil, amortissement.....		74.64			655.50
Ville de Nicolet, intérêt.....		325.00			
Ville de Nicolet, amortissement.....		281.50			606.50
Village de Jonquières, intérêt.....		610.94			
Village de Jonquières, amortissement.....		101.16			712.10
Ville de Roberval, intérêt.....		1,939.10			
Ville de Roberval, amortissement.....		346.30			2,285.40
Ville de Victoriaville, intérêt.....		2,387.98			
Ville de Victoriaville, amortissement.....		343.22			2,731.20
Ville Saint-Michel, intérêt.....					1,500.00
Ville Lasalle, intérêt.....					1,250.00
Société Saint-Jean-Baptiste, Monument National, intérêt...					2,000.00
Ville de Dorion, intérêt.....					1,050.00
					\$26,875.54

DÉBOURSÉS :

Débitures non payées à l'échéance.....	\$2,610.00	
Remboursements de décès.....	3.75	
Commutation.....	27.20	2,640.95
Balance en banques.....		\$ 24,234.59

CAPITAL INALIÉNABLE AU 30 AVRIL 1917 :

PRÊTS :

		<i>Report</i>	\$817,643.76
Comm. Sco. Côte S.-Louis.....	\$20,000.00	Comm. Scol. St-Jean-Berchmans.....	67,500.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska...	5,505.22	Par. Ste-Philomène, Rosemont..	32,000.00
Paroisse de Labelle.....	18,127.52	Ville Laval des Rapides.....	39,018.00
Canton de Maniwaki.....	7,861.55	Rapide de l'Original.....	9,896.31
Comm. Sco. Shawinigan.....	11,006.32	St-Raphael de Burbidge.....	10,000.00
Ecoles séparées, Alfred, Ont....	1,000.00	St-Gabriel de Bouchette.....	10,000.00
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	Paroisse de Gracefield.....	10,000.00
Mun. de Jonquières.....	24,336.66	St-Alexis de la Grande Baie...	28,911.00
Mun. Sturgeon Falls.....	27,515.42	Gouvern. de la Puissance.....	4,875.00
Mun. Sudbury, Ont.....	10,372.20	Ville St-Michel de Montréal...	45,000.00
Comm. Sco. de Rigaud.....	6,157.63	Ville de Lasalle.....	42,500.00
Ville de Roberval.....	5,826.80	Corp. Episc. Montréal Est....	9,000.00
Ville de Victoriaville.....	95,176.08	Ville de Dorion.....	40,320.00
2ème Div. Co. Lac St-Jean....	5,365.64	Par. St-Rédempteur de Hull...	45,000.00
Village de Warwick.....	13,800.00	Ville de Roberval.....	59,318.30
Syndics Ecole de Danville.....	5,560.04	Ville de Nicolet.....	9,718.50
Canton de Windsor.....	11,541.67	Comm. Sco. de Longueuil.....	59,917.00
Par. T. S.-Sacrement, Lachine.	20,000.00	Orph. Catholique.....	\$70,000.00
Comm. Scol. Longueuil.....	23,159.78	Moins emprunt	
Municipalité d'Asbestos.....	39,571.23	temporaire.....	12,000.00
Paroisse Saint-Stanislas.....	225,000.00		58,000.00
Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00	En Banques.....	24,234.59
Village Riv. St-Pierre.....	95,260.00	Intérêts accrus.....	31,589.63
Comm. Scol. Tétreaultville....	22,500.00		
<i>A reporter</i>	\$817,643.76		\$1,454,442.09

ARTHUR GAGNON, administrateur.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve	7,700,000
Total de l'actif	44,500,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président ;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président ;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL.

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques,

F.-G. Leduc, gérant.

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1916 \$1,700,000.00

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte,
Martin Lié, Administrateur du Crédit
Foncier Franco-Canadien.
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste,
Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake
of the Woods Milling Co.
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian
Pacific Railway Co."
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse
Racine Lié, Marchands en gros, Montréal.
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la
Librairie Beauchemin Limitée,
M. Martial Chevallier, Directeur-gérant Crédit
Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette
Banque pour son Département d'Épargne sont
contrôlés par un Comité de Censeurs, et les pla-
cements sont examinés mensuellement par les
Messieurs qui composent ce comité à savoir :
Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Dr E. P. LaChapelle, Administrateur du Crédit
Foncier Franco-Canadien.
Hon. N. Péroudeau, N. P., ministre sans porte-
feuille, Gouvernement de Québec, adminis-
trateur Montreal Light Heat & Power Co.
84 bureaux dans les Provinces de Québec,
Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.)
seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — New York : Metropolitan Bank, National
Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. Boston : National Shamut Bank.
Chicago : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank.
FRANCE : Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE :
Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE :
Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

55,000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,500,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur Arthur Gagnon.
Directeur du recrutement . . . J.-Arthur Dubé.
Inspecteur J.-I. Couture.
Inspecteur Alexis Côté.